

### Inscriptions

#### Inscriptions du second semestre 2018-2019

**Cliquer ici pour télécharger le dossier d'inscription pour les cours de second semestre.**

Dates des inscriptions second semestre : du 28 janvier 2019 au 29 mars 2019 inclus.

Il n'est possible de s'inscrire uniquement aux UE du second semestre, et de façon exceptionnelle, à l'année de mémoire.

***Les inscriptions peuvent être faites par mail en envoyant le dossier complet accompagné d'une copie de la pièce d'identité, du certificat d'agrément et de la preuve de virement des frais de scolarité (RIB dans le dossier) à : [eleve.efab@cnam.fr](mailto:eleve.efab@cnam.fr)***

#### **INSCRIPTIONS CERTIFICATION AMF :**

En **présentiel**, inscriptions ouvertes jusqu'au 29 mars 2019 pour la préparation du 23 au 25 mai 2019.

AUTORITÉ

DES MARCHÉS FINANCIERS **A distance**, inscriptions ouvertes toutes l'année.



[Afficher la liste des Unités d'enseignement](#)

[Tarifs](#)

Deux tarifs s'appliquent à l'EFAB :

les frais de scolarités sont pris en charge à titre personnel par l'auditeur : "inscription individuelle" tarif réduit ;  
les frais de scolarité sont pris en charge par l'employeur ou un organisme dans le cadre de la formation professionnelle continue, tarif normal.

#### 1. Inscription individuelle

**160 € de Droit de Base + 172 € par Unité d'Enseignement**

#### 2. Prise en charge par l'entreprise

**160 € de Droit de Base + 272 € par Unité**

#### Règlement

Les droits de scolarité sont dus dès l'inscription. Les annulations d'inscription et les changements d'UE ne seront recevables que sur demande écrite et motivée adressée par lettre recommandée avec avis de réception au plus tard 10 jours francs avant le début de la formation.

Le règlement peut se faire en un ou trois fois. Cependant, la dernière échéance d'un paiement sur trois fois devra intervenir avant la fin des cours dispensés. Ainsi, si l'élève ne s'inscrit qu'à des UE du premier semestre, l'échéancier ne pourra se faire que sur ce semestre.

**Vous pouvez retrouver toutes les modalités de paiement et d'exonération sur le dossier d'inscription.**

### Agréments aux cours master 2 en économie - banque - finance

**Demander un agrément aux unités d'enseignement banque et finance de marché**  
(GFN203, GFN204, GFN206, GFN213, GFN227, GFN228, BAN201, GFN244)

**Demander un agrément aux unités d'enseignement Finance d'entreprise**  
(GFN214 GFN216 GFN217 GFN218 GFN221 GFN222 GFN223 GFN241)

**Demander un agrément aux unités d'enseignement en économie de l'entreprise et des marchés**  
(EPT203 EPT208 EAR206 EAR207 ESD208)

**Pour les élèves pris en charge par l'employeur N'OUBLIEZ PAS de télécharger vos attestations de suivi de cours ICI attestation par mois et par code UE OBLIGATOIRE**

### Modalités d'inscription au master M2

Les admissions au cycle Master 2 se font uniquement sur dossier de candidature.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'inscription aux différentes spécialités du Master M2, merci de bien vouloir contacter les secrétariats concernés et/ou consulter la rubrique "**Masters professionnels**".

<http://efab.cnam.fr/inscriptions-248051.kjsp?RH=cefabins>